

Sondage de rétroaction sur le processus d'acquisition des talents

Contexte

Le Conseil des Arts du Canada a mené un sondage afin de recueillir les commentaires des personnes candidates à un emploi sur le processus d'acquisition des talents. Le sondage a été envoyé à toutes les personnes ayant postulé à un poste au Conseil des arts entre le 1er septembre et le 31 décembre 2024. Parmi les personnes qui ont ouvert l'invitation par courriel, 36 % ont répondu à l'enquête.

1. Satisfaction générale

Les répondants se sont montrés globalement satisfaits, la plupart des questions ayant reçu des réponses positives.

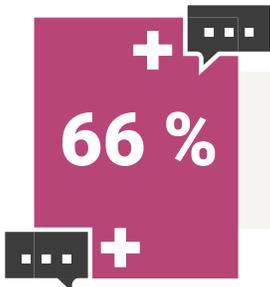


Environ **80 %** des répondants ont convenu que les exigences en matière d'expérience, de formation et de compétences dans l'offre d'emploi étaient claires, raisonnables et pertinentes.

2. Communication

Les personnes ayant atteint les étapes de l'évaluation écrite (58 %) et de l'entretien (74 %) ont davantage estimé que la communication était bonne que celles qui ne sont pas parvenues à ces étapes (39 %).

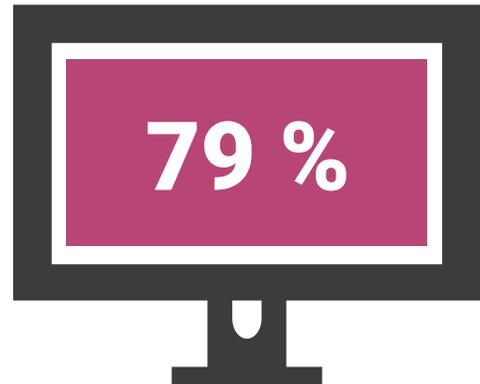
Les répondants auraient apprécié davantage de communications sur l'état d'avancement de leur candidature et des commentaires sur leur dossier. Ils ont également demandé davantage d'informations sur le calendrier prévu pour le recrutement et des précisions sur les coordonnées à contacter en cas de questions.



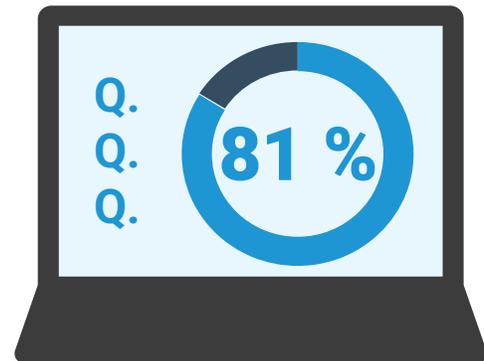
66 % des personnes ayant laissé un commentaire souhaitaient obtenir davantage de commentaires sur leur candidature.

3. Portail de candidature

Le sentiment général à l'égard du portail de candidature était positif.



79 % des répondants ont convenu que le portail de candidature était facile à utiliser.



81 % des répondants ont convenu que les questions de candidature dans le portail étaient claires.

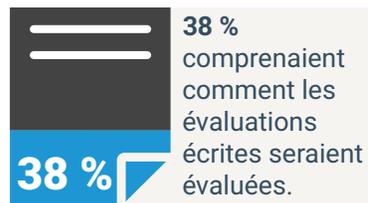
Les répondants ont fait remarquer qu'une fois qu'une candidature était en cours de traitement, il était difficile de la retirer. Ils ont également estimé que la section « Compétences et aptitudes » était trop générale pour constituer un outil de sélection efficace.

4. Évaluation

Les répondants ont généralement convenu que l'évaluation écrite était pertinente par rapport aux compétences requises pour le poste (67 %) et que les instructions pour remplir les évaluations étaient claires (70 %).

En ce qui concerne les questions de l'entretien, 95 % des personnes interrogées ont estimé qu'elles étaient pertinentes pour le poste et 43 % ont trouvé qu'elles étaient claires.

Les répondants auraient apprécié davantage de clarté concernant les critères d'évaluation.



5. Accessibilité

L'accessibilité pourrait être améliorée. Les participants ont demandé des tests linguistiques plus accessibles pour les personnes malvoyantes et davantage de temps pour remplir les évaluations écrites et examiner les questions d'entretien.

86 % des personnes interrogées ont estimé que leurs besoins en matière d'accessibilité pour postuler à un emploi avaient été satisfaits*.

Ce chiffre est à comparer aux 53 % obtenus pour l'évaluation écrite.

*À l'exclusion des personnes ayant répondu « Je ne sais pas » ou « Sans objet ».



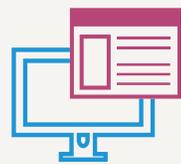
Le plan d'action du Conseil

Le Conseil des arts du Canada prévoit prendre les mesures suivantes pour améliorer le processus d'acquisition des talents en s'appuyant sur les résultats de cette recherche.



Communication

- Renforcer la communication tout au long du processus et, plus précisément, les notifications en cas de candidature infructueuse.
- Cartographier et communiquer le processus d'acquisition des talents, ce à quoi s'attendre à chaque étape, ainsi que les délais généraux.
- Veiller à ce que les qualifications requises pour le poste soient communiquées de manière accessible et dans un langage simple.



Portail de candidature

- Faciliter la navigation dans le portail de candidature en:
 - supprimant la section « Compétences et aptitudes »;
 - simplifiant le retrait d'une candidature; et
 - fournissant des instructions claires sur la manière d'enregistrer et de revenir à une candidature en cours.



Évaluation

- Veiller à la clarté et à la cohérence des critères d'évaluation pour le poste à pourvoir, et plus particulièrement pour les évaluations écrites.



Accessibilité

- Communiquer plus clairement sur les aménagements disponibles tout au long du processus d'acquisition des talents.
- Examiner les meilleures pratiques en matière de temps alloué à la préparation des entretiens et à la réalisation des évaluations écrites (en particulier pour les personnes candidates qui ont demandé un aménagement).
- Identifier les options de tests linguistiques accessibles pour les personnes candidates malvoyantes.

